



l'acsé

l'agence nationale pour
la cohésion sociale
et l'égalité des chances

Direction régionale Languedoc-Roussillon

Document de présentation

« CLASSE LECTURE – Le CP et la ZEP »

Gérard CHAUVEAU
Chercheur associé à l'INRP et à l'Apfée

Gérard CHAUVEAU
Chercheur associé à l'INRP et à l'Apfée

« Classe lecture : le Cp et la ZEp »

Plan du document :

- I. Le sens
 - II. Les caractères généraux
 - III. Les buts
 - IV. La réalisation
 - V. Le lien avec le milieu local
-

I - Le sens

Il existe au moins trois modèles de la classe lecture en ZEP (ou d'une manière générale avec des enfants dits peu favorisés ou défavorisés)

- 1- La classe lecture récréation. C'est une sorte d'animation éducative périscolaire (c'est à dire à la périphérie de, en marge de) autour de la lecture-écriture. Elle représente une pause – un temps de détente – dans l'année scolaire, entre deux périodes d'enseignement / apprentissage systématique et soutenu. C'est un moment qui permet aux élèves et au maître de « souffler », de réduire « le stress » ou « la pression ».
- 2- La classe lecture initiation. C'est une sorte d'animation culturelle, une « ouverture » sur la culture écrite non scolaire ; Elle propose surtout aux enfants de « découvrir » des lieux et des agents culturels divers : bibliothèque publique, espace culturel, conteur, écrivain, illustrateur, etc ; on veut avant tout « familiariser » les enfants au monde cultivé de l'écrit.

Dans les deux cas, l'apprentissage de la lecture-écriture proprement dit est placé à l'arrière-plan ou mis entre parenthèses. Les aspects cognitifs et techniques de cet apprentissage sont peu travaillés. L'activité des enfants sur/avec la langue écrite (« la chose écrite ») est peu développée, c'est à dire secondaire par rapport aux activités dites ludiques (des jeux, des divertissements « autour de » la lecture ou de l'écrit) et culturelles (des rencontres avec des personnes et des lieux de la culture écrite). Dans les deux

cas, c'est une coupure – ou une suspension – dans la longue activité « laborieuse » des élèves et du maître.

- 3- La classe lecture apprentissage renforcé. C'est une sorte de stage intensif de lecture et d'écriture. Elle représente un temps fort, un moment intense de l'activité apprenante des élèves.... Et de l'activité d'enseignement du maître. Elle propose aux enfants (élèves) le plus grand nombre possible d'activités de lecture et d'écriture, le plus grand nombre possible d'occasions de lire et d'écrire (ou l'occasion pour apprendre à lire et écrire), le plus grand nombre possible d'aides pour lire et écrire (ou pour apprendre à lire et écrire). Mais ce n'est pas une classe « ordinaire » renforcée ou intensifiée. C'est un atelier de lecture (d'activités de lecture) et d'écriture (de productions d'écrits).

C'est le troisième modèle qui est présenté ici : celui de la CLER (Classe Lecture Ecriture Renforcée). La CLER repose sur deux idées-forces :

- donner beaucoup plus à ceux qui ont moins (les enfants peu favorisés ou les élèves fragiles) : donner beaucoup plus d'apports intellectuels et culturels, plus d'activités cognitives, plus d'occasions d'apprendre, plus de situations de recherche, plus d'aides aux apprentissages, plus d'entraide scolaire...
- stimuler l'activité apprenante des élèves, c'est à dire se centrer sur les deux dimensions essentielles de l' « écrit » (le lire-écrire) :
 - cognitive : l'activité sur/avec la langue écrite,
 - culturelle : l'accès aux pratiques de la lecture et de la production écrite, l'entrée dans la « communauté des lettrés » (les pratiquants de la culture écrite, les habitués de l'écrit – le lire écrire)

II – Les caractères généraux

- 1- La classe lecture est destinée en priorité aux élèves de CP des ZEP, c'est à dire à un public scolaire dit fragile ou peu favorisé. C'est un moyen pour renforcer l'action scolaire et éducative en ZEP et pour appliquer le principe de base de l'éducation prioritaire : donner plus à ceux qui ont moins. Il s'agit plus précisément de donner, dans un temps limité (4 ou 8 jours), beaucoup plus :

- de situations d'apprentissage en lecture-écriture,
- d'activités variées de lecture et d'écriture,
- d'aides aux enfants apprentis lecteurs,
- d'éducateurs et d'intervenants.

2 – Située au début du CP (en octobre ou novembre), la classe lecture veut stimuler et renforcer la dynamique d'apprentissage (ou dynamique socio-cognitive) du groupe-classe ; c'est à dire :

- stimuler et renforcer l'entrée dans l'écrit (l'appropriation de l'écrit) et la mise en activité apprenante (la mobilisation cognitive) de chaque enfant-élève.
- Stimuler et renforcer la dynamique relationnelle, (le vivre ensemble) et la dynamique apprenante du groupe-classe (apprendre ensemble) : entraide scolaire, coopération, volonté collective d'apprendre, travail d'équipe...

3 – La classe lecture est un atelier de lecture et d'écriture, c'est à dire :

- un lieu d'activités de lecture et d'écriture,
- un ensemble d'acteurs (enfants et adultes) qui travaillent ensemble (sur) l'écrit, qui font ensemble des activités de lecture ou d'écriture.

4 – La classe lecture offre aux enfants-élèves un concentré d'activités, de situations, d'aides et de partenaires (enseignants, intervenants) qui se trouvent habituellement dispersés (ou « éparpillés ») dans le temps (un trimestre, une année scolaire) et dans l'espace (le quartier, la ville). Dans un temps limité (4 jours ou 8 jours) et dans un seul lieu (l'école ou un équipement local : médiathèque, maison de quartier...), les enfants-élèves ont un condensé d'actions « lecture-écriture » et d'activités de lecture ou d'écriture, un condensé d'aides et d'intervenants, un condensé de rencontres avec les « choses écrites » et le « monde de l'écrit ». Pendant une courte période (4 jours ou 8 jours) l'activité apprenante des élèves est, elle aussi, « concentrée », « condensée », c'est à dire dense et intense. C'est un temps fort (très fort même), un moment extra-ordinaire dans le processus d'enseignement/apprentissage de la lecture-écriture au CP.

5 – La classe lecture est axée sur l'activité apprenante des enfants-élèves, de tous les enfants. Elle se centre sur les deux « volets » essentiels de l'activité apprenante (celle de l'enfant apprenti-lecteur de 6 ans) dans le domaine de l'écrit (le lire-écrire) :

- l'activité cognitive et linguistique sur la langue écrite et les « choses écrites » (« comment ça fonctionne ? »),
- l'activité cognitive et culturelle sur les pratiques du lire-écrire et « le monde de l'écrit » (« à quoi ça me sert » ?)

6 - La classe lecture est une action d'excellence – ou de qualité supérieure – sur deux plans : pédagogique et culturel. Elle offre des actions et des

intervenants « de (grande) qualité » aussi bien du côté de l'école que du côté de la culture.

III – Les buts

La classe lecture veut apporter « un gros plus » aux enfants apprentis lecteurs sur deux aspects essentiels (ou fondamentaux) de l'acquisition de la lecture-écriture :

- la maîtrise de la langue écrite (dimension linguistique)
- l'accès aux pratiques culturelles de l'écrit (dimension culturelle)

Elle a deux objectifs principaux (objectifs concrets) :

- « doubler » le temps de contact avec l'écrit des enfants (par rapport à l'enseignement en classe de « CP normal » : l'enseignement « ordinaire » (ou normal)). Offrir deux fois plus de temps d'activités de lecture-écriture, deux fois plus d'occasions de travailler l'écrit (manipuler, observer, chercher...), deux fois plus d'aides pour agir sur/avec l'écrit, deux fois plus de personnes-ressources pour lire et pour écrire, deux fois plus de « choses écrites » à traiter, deux fois plus d'activités de lecture et d'écriture partagées avec un adulte...
- « accélérer » la mise en place d'un projet de lecteur chez les enfants :
 - stimuler « le vouloir lire » et la compréhension du monde de l'écrit (ses fonctions, ses pratiques, ses objets, ses lieux, ses acteurs)
 - multiplier les rencontres avec des écrits et avec des lettrés différents
 - favoriser les échanges autour de (ou à propos de) un livre, un jeu de lecture ou d'écriture, un conte, un poème, un texte documentaire...

Ce sont ses deux « priorités » - ou ses deux cibles – immédiates et mesurables (quantifiables)

IV – La réalisation

La cadre institutionnel

La classe lecture est une action partenariale sous la responsabilité de l'éducation nationale. Elle implique différents agents de l'éducation nationale : enseignants (de CP), enseignants supplémentaires (animateur ZEP – REP, maître de soutien...), équipe de circonscription (IEN, conseillers pédagogiques, coordonnateurs ZEP – REP...), équipe du RASED, assistants pédagogiques, etc

Elle implique des professionnels (ou des acteurs) de l'action culturelle dans le domaine de l'écrit : bibliothécaires, animateurs, éducateurs, conteurs, écrivains, journalistes, libraires, etc

Sur le plan organisationnel et financier, plusieurs partenaires institutionnels de l'école sont concernés : la collectivité locale (et ses services, ses équipements), des services de l'état (la Drac ; Direction régionale des affaires culturelles, etc), des organismes publics (l'Acsé : agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, etc), des associations « spécialisées en lecture-écriture...

Le temps

La classe lecture dure une ou deux semaines (4 jours ou 8 jours) ; Elle dure chaque jour (environ) 7 heures : de 8h30 à 18 h00 environ. Elle comprend des actions dans le temps scolaire (de 8h30 à 16h30) et dans le temps périscolaire (16h30 - 18h00).

Elle offre ainsi au moins 5 heures par jour d'activité de lecture et d'écriture (contre 2 heure ½ dans une classe de CP normal) ; Une classe lecture propose au minimum 20 heures (voire 24 heures) d'activités de lecture et d'écriture (pour une semaine) et 40heures (voire 48 heures) pour une classe lecture de deux semaines (8 jours)

Pour la durée de la classe lecture, tous les enfants sont invités à participer à des activités de lecture-écriture sur le temps périscolaire. Quand des structures périscolaires de lecture-écriture existent déjà (par exemple des ateliers lecture ou écriture, des clubs « coup de pouce »...) , elles accueillent tous les enfants de la classe-lecture.

Ces activités périscolaires de lectures et d'écriture (de 16h30 à 18h00) peuvent s'ouvrir aux parents. Les parents d'enfants de la classe lecture sont invités à « venir voir » les activités « du soir » (la partie périscolaire de la classe lecture)

Le lieu

La classe lecture se déroule dans un seul lieu ou dans un lieu principal : l'école ou la bibliothèque (médiathèque), espace culturel (centre culturel...) Il faut éviter ou réduire les déplacements qui peuvent générer perte de temps, fatigue, dispersion chez les enfants...et chez les adultes.

Les activités

La classe lecture comprend des activités nombreuses et variées :

- lecture : traiter des énoncés écrits et des textes écrits, chercher des informations écrites,

- écriture : produire des énoncés écrits et des textes écrits, chercher des informations écrites,
- jeux de lecture et d'écriture,
- lecture (à voix haute) du maître et d'autres adultes : rencontres avec des textes littéraires et des textes documentaires par la médiation de l'adulte,
- activités partagées avec un adulte (ou plusieurs) : lire et écrire à un adulte, discuter ou raconter une histoire avec un adulte...
- « fabrication » (production) d'objets écrits : album, journal, affiches, livre de poèmes, etc

Les intervenants

La classe lecture est composée de 20 à 25 enfants et de « n » intervenants (de 6 à 12) (la plupart sont à temps partiel) ; Les intervenants sont nombreux et divers :

- des enseignants : maître(s) du CP, maître supplémentaire, animateur ZEP-REP, enseignant spécialisé du RASED...
- des acteurs de l'éducation nationale non enseignants : assistant(s) pédagogique(s), aide éducateur...
- des animateurs et des accompagnateurs scolaires,
- des professionnels du livre et de l'écrit : bibliothécaire(s), conteur, animateur d'atelier de lecture ou d'écriture...
- des auteurs et des professionnels de l'écriture : écrivains, journalistes, poètes...

Le Programme (ou le contenu)

La classe lecture est un « produit local ». Le contenu est mis au point « localement » en fonction :

- des demandes et des besoins des maîtres de CP concernés
- des compétences et des disponibilités des principaux intervenants,
- des ressources locales : personnes, équipements, associations...

L'organisation du travail (ou des activités)

La classe lecture est un atelier. L'atelier peut être organisé de plusieurs façons :

- le grand groupe (20 à 25 enfants) avec plusieurs adultes (de 2 à 5),

- deux demi-groupes (de 10 à 12 enfants) travaillant chacun avec un ou deux adultes,
- des petits groupes (5 à 7 enfants) travaillant chacun avec un adulte,
- un enfant (ou un très petit groupe de 2 ou 3) travaillent avec un adulte. (les autres enfants travaillent en grand groupe ou en demi-groupe).

La première modalité (le grand groupe avec « n » adultes) occupe une place importante chaque jour : de 1h ½ à 3h00 environ.

Le lien avec le milieu local

- Les parents : la classe lecture « s'ouvre » aux parents de plusieurs façons : des productions écrites sont destinées aux parents : affiches, journal de bord, expositions.... Des activités périscolaires peuvent accueillir les parents (de 16h30 à 18h) Une rencontre avec les parents est organisée un samedi matin.
- Le quartier : la classe lecture est une « action d'excellence » pour le quartier. Si elle est visible et valorisée, elle peut constituer un élément du développement éducatif et culturel du « territoire »

Le lire-écrire au cycle 2

Gérard CHAUVEAU

Traditionnellement, on parlait uniquement de « l'apprentissage de la lecture ».
Les programmes de 1923, par exemple, présentaient le Cours Préparatoire (CP) comme « le cours de lecture ».

En réalité, un apprentissage peut en cacher un autre, et même plusieurs.

L'enfant de 6 ans est confronté à quatre objets d'apprentissage concernant « la lecture »... il y a donc quatre objets d'enseignement pour les maîtres de cycle 2 (et non, un seul !) :

1) Le système d'écriture : « le code » (celui du français écrit, par exemple).

2) L'activité du lecteur : « le savoir-lire », les opérations, les habiletés en jeu dans la lecture, c'est-à-dire, dans le traitement des informations écrites.

3) L'activité de « l'écrivain » : « le savoir-écrire », les opérations, les habiletés en jeu dans la production écrite.

4) La culture écrite : « le monde de l'écrit », les objets et les usages de l'écrit, les pratiques de la lecture et de l'écriture.

C'est l'ensemble de ces quatre objets qui constitue « le lire-écrire » (ou « l'Écrit ») dont le processus d'acquisition est intégratif (ou pluriel) et comprend quatre parties :

- Une, linguistique : le système d'écriture (objet 1)
- Une autre, culturelle : la culture écrite (objet 4)
- Deux, techniques ou opérationnelles :
 - o le savoir-lire (objet 2)
 - o le savoir-écrire (objet 3)

La pédagogie du lire-écrire (ou de l' « Écrit ») devrait, elle aussi, être intégrative (ou plurielle) : elle devrait faire travailler de façon « équilibrée et concomitante » les quatre objets (ou les quatre parties de l'acquisition de « l'écrit »).

Autrement dit, la bonne méthode de lecture est constituée de quatre méthodes, c'est-à-dire de quatre sortes d'activités et de séquences didactiques organisées méthodiquement (« avec méthode »).

Traditionnellement, on parlait uniquement des aspects « mécaniques » du savoir-lire chez le lecteur débutant de 6 ou 7 ans : le déchiffrage (ou décodage).

En réalité, toute activité de lecture - y compris la plus simple - est une activité langagière qui implique une attitude énonciative de l'apprenti-lecteur (« Que veut (me) dire l'auteur ? Qu'est-ce que ça veut dire ? ») et une attitude compréhensive (c'est-à-dire de « chercheur de sens »).

L'acte de lire (Exemple : Les deux petits ours sautent dans la neige) se déroulera en trois temps :

- 1) Interroger le contenu de l'histoire (« Que vont faire les ours que j'ai vus sur l'image ? »).
- 2) (Se) dire l'histoire « dans sa tête » (lecture pour soi, lecture mentale.)

3) Reformuler l'énoncé (« Ça raconte deux petits ours qui sautent dans la neige »)

La partie technique (ou instrumentale) de cette lecture débutante est constituée essentiellement de deux savoir-faire (deux habiletés) :

- 1) décoder-identifier les mots (traitement grapho-phonique des mots.)
- 2) explorer-questionner les phrases (traitement syntaxico-sémantique des énoncés écrits.

Ce sont les deux savoir-faire de base de la lecture.

Le (futur) bon lecteur de CP est capable d'utiliser ces deux savoir-faire « ensemble », en interaction.

Et c'est souvent, dès le début du CP qu'il « entre dans la lecture pour de bon », c'est-à-dire qu'il commence à (vouloir) se servir de ces deux savoir-faire.

La « bonne méthode de lecture » devrait être, elle aussi, interactive : elle devrait (dès le début du CP) :

- 1) travailler méthodiquement (avec méthode) ces deux outils de la lecture,
- 2) exercer le va-et vient entre ces deux modes de traitement de l'écrit.

Traditionnellement, on se concentrait uniquement sur l'installation du savoir-lire chez l'enfant : la phase de maîtrise. En réalité, dans l'histoire de l'enfant apprenti-lecteur, dans l'évolution du savoir-lire, ce n'est que la troisième étape.

Dans un premier temps, l'acquisition de la lecture (ou de « l'Écrit ») - l'entrée dans l'écrit - est une acquisition pratique (ou pragmatique). Au cours de cette première phase - la période d'expérience - l'enfant prend des habitudes...ou on lui donne des habitudes de lecture et d'écriture : celle de se faire lire des histoires, celle d'observer et de questionner les pratiques de lecture et d'écriture des « lettrés » (les pratiquants de la culture écrite), celle de les imiter (« faire semblant » de lire ou d'écrire). Tous ces comportements, lorsqu'ils sont fréquents, annoncent une probable réussite en lecture au CP. Ils servent de base pratique à l'acquisition des connaissances et des compétences en lecture-écriture.

Puis, l'enfant se pose - ou on lui pose - trois questions :

- pourquoi lire et apprendre à lire ?
- comment fonctionne l'écriture (le code) ?
- que faire pour lire ?

C'est la période de compréhension (période n°2). Peu à peu, l'enfant comprend - ou on l'aide à comprendre - ce que sont la lecture et l'écriture. A la fin de cette deuxième période, il a notamment découvert le principe alphabétique (phonographique) de notre écriture (compétence linguistique) et élaboré un projet personnel de lecteur (compétence culturelle).

Cet état de compréhension sert de base conceptuelle à l'installation des « instruments » - des savoir-faire - du lire-écrire.

La période de maîtrise (période n°3) est l'affaire du CP, l'affaire de l'enseignement systématique de la lecture (et de l'écriture).

La période d'expérience et la période de compréhension relèvent d'abord de la Grande Section de maternelle et de l'éducation à « l'Écrit ».

Et le Cours Élémentaire Première Année (CE1) ?

La grande affaire du CE1, en lecture, consiste à organiser la période d'automatisation, (période 4) de l'enfant lecteur : il doit automatiser (rendre automatique) à la fois les mécanismes de décodage-identification des mots, et les mécanismes (les processus) d'exploration-questionnement des textes courts.

Publications de Gérard CHAUVEAU :

- L'enfant apprenti lecteur, INRP-L'Harmattan, 1993
- Les chemins de la lecture, Magnard, 1994
- Comment l'enfant devient lecteur, Retz, 1997
- Comprendre l'enfant apprenti lecteur, Retz, 2001
- Il a du mal à apprendre à lire, Albin Michel, 2004